



Départ en vacances des familles

Données chiffrées 2004

Association loi 1901
agrée par le
Ministère de la
Jeunesse et des
Sports

PRÉAMBULE

Chaque année, l'association Vacances Ouvertes mène une évaluation des projets financés. Dans le cadre de l'appel à projets de vacances familiales, cette évaluation porte sur des aspects quantitatifs et qualitatifs.

Le présent document expose les résultats du bilan quantitatif. Cette année, le dossier envoyé à chaque structure financée se présentait sous format numérique. L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) a fait parvenir à toutes les têtes de réseaux¹ missionnées pour redistribuer des bourses vacances un questionnaire² sous format Excel. Celui-ci comporte 3 feuillets à renseigner pour l'ANCV. Il a été envoyé à chacune des structures de terrain financées avec une feuille supplémentaire spécifique à Vacances Ouvertes.

De plus, un questionnaire a été auto-administré aux personnes présentes aux ateliers d'aide au montage de projet.

Enfin, les temps d'instruction³ des dossiers ont aussi permis de recueillir des informations exploitables pour le présent document.

Ce présent document est donc nourri des données précédemment citées. Le tout a ensuite été traité par les logiciels Excel, File Maker Pro et Modalisa.

Par ailleurs, cette année, à l'occasion du quinzième anniversaire de Vacances Ouvertes, nous avons souhaité restituer de manière vivante la réalité des projets menés avec les familles. Catherine BAUDROUET et Louise BARTLETT, journalistes, sont allés visiter une vingtaine de structures qui organisent des départs en vacances et ont restitué la chronique de ces projets. Classés sous quatre rubriques, elles nous permettent de réinterroger les objectifs généralement constatés sur les projets reçus : promouvoir le droit aux vacances, favoriser le lien social, développer l'autonomie ou encore soutenir les relations parents enfants. Ces 21 chroniques font l'objet d'une publication⁴ brochée d'ores et déjà disponible auprès de Vacances Ouvertes.

¹ Liste consultable sur <http://www.ancv.com/rb/rb10.htm>

² Téléchargeable sur http://www.vacances-ouvertes.asso.fr/pages/familles/appel_a_projets/questionnaire/

³ Analyse du dossier papier puis instruction téléphonique avec l'opérateur en charge du projet.

⁴ «Du projet de vacances au départ des familles, 21 chroniques».

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
INTRODUCTION.....	7
I – LA CAMPAGNE D’AIDE AUX PROJETS FAMILIAUX.....	9
L’ASSOCIATION ET SON APPEL A PROJETS.....	9
<i>PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE L’ASSOCIATION</i>	<i>9</i>
<i>LES OBJECTIFS DE L’APPEL A PROJETS DE VACANCES FAMILIALES 2004.....</i>	<i>9</i>
LES AIDES APPORTÉES PAR L’ASSOCIATION	9
<i>L’AIDE FINANCIÈRE : les partenariats avec l’ANCV et la FCSF</i>	<i>9</i>
<i>L’AIDE MÉTHODOLOGIQUE : l’instruction et les ateliers d’aide au montage de projet.....</i>	<i>10</i>
<i>L’AIDE LOGISTIQUE : le Service d’Aide à la Recherche d’Hébergements (SARH).....</i>	<i>10</i>
II – LES STRUCTURES ET LEURS ACTIONS.....	13
LES STRUCTURES A L’ORIGINE DES PROJETS.....	13
<i>ORIGINE GÉOGRAPHIQUE PAR GRANDE RÉGION ET RÉGION</i>	<i>13</i>
<i>ANCIENNETÉ DES STRUCTURES.....</i>	<i>14</i>
<i>TYPE DE STRUCTURES.....</i>	<i>14</i>
<i>EXPÉRIENCE DE MONTAGE DE PROJETS DE VACANCES</i>	<i>15</i>
<i>TERRITOIRE D’INTERVENTION</i>	<i>15</i>
LES ACTIONS.....	16
<i>TYPES DE PROJETS</i>	<i>16</i>
<i>COMPOSITION DES GROUPES</i>	<i>16</i>
<i>PÉRIODE DE DÉPART.....</i>	<i>17</i>
<i>DURÉE DES SÉJOURS.....</i>	<i>18</i>
<i>DESTINATIONS DE VACANCES</i>	<i>18</i>
<i>MOYENS DE TRANSPORT</i>	<i>19</i>
<i>TYPES D’HÉBERGEMENTS ET MODES DE GESTION</i>	<i>19</i>
<i>CONNAISSANCE DES PARTICIPANTS AVANT LE DÉBUT DE L’ACTION.....</i>	<i>20</i>
<i>SÉANCES DE PRÉPARATION</i>	<i>20</i>
<i>SALARIÉS ET BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS DANS LES ACTIONS</i>	<i>21</i>
BUDGET ET FINANCEMENTS	21
<i>BUDGET PRÉVISIONNEL ET BILAN FINANCIER</i>	<i>21</i>
<i>SOURCES DE FINANCEMENT</i>	<i>22</i>
<i>LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DIRECTE DES VACANCIERS</i>	<i>22</i>
<i>LA SUBVENTION VACANCES OUVERTES.....</i>	<i>23</i>
III – LES FAMILLES.....	25
<i>COMPOSITION FAMILIALE.....</i>	<i>25</i>
<i>SITUATION PROFESSIONNELLE DU CHEF DE FAMILLE.....</i>	<i>26</i>
<i>LES RESSOURCES DES FAMILLES</i>	<i>26</i>
IV – LES ATELIERS VACANCES OUVERTES D’AIDE AU MONTAGE DE PROJETS.....	27
<i>SITUATION PROFESSIONNELLE DES STAGIAIRES D’ATELIER.....</i>	<i>27</i>
<i>FORMATION (INITIALE ET CONTINUE) A LA MÉTHODOLOGIE DE PROJET.....</i>	<i>28</i>
À RETENIR.....	29
ANNEXE 1 : LISTE DES STRUCTURES FINANCÉES EN 2004	31
ANNEXE 2 : APPEL À PROJETS DE VACANCES FAMILIALES 2004	35
ANNEXE 3 : LISTE DES PUBLICATIONS VACANCES OUVERTES	41

INTRODUCTION

A travers son appel à projets de vacances familiales, l'association Vacances Ouvertes a soutenu **161 structures**⁵ qui ont contribué au départ d'environ **1 600 familles** soit plus de **6 000 personnes**⁶.

L'étude présentée ici porte principalement⁷ sur un échantillon de 105 structures financées par Vacances Ouvertes en 2004 ayant contribué au départ de plus de 1 000 familles soit plus de 3 500 personnes (dont un tiers d'adultes). Relevons tout de même qu'en comparaison avec les années précédentes, le taux de non retour des dossiers a sensiblement augmenté avec l'utilisation de dossiers de bilan sous format numérique. En effet, nos interlocuteurs ont semblé ne pas toujours pouvoir disposer soit d'une adresse électronique professionnelle soit d'un poste informatique mis à leur disposition. Néanmoins, un échantillon de plus de 1 000 familles sur 1 600 peut être considéré comme représentatif.

La première partie de ce document retrace, pour l'année 2004, le cadre de l'appel à projets de vacances familiales et définit les modalités d'intervention de Vacances Ouvertes auprès des structures répondantes.

La deuxième partie décrit les structures qui portent les projets de vacances, les actions qu'elles ont montées, les réunions collectives de préparation des projets avec les futurs vacanciers et les financements obtenus.

La troisième partie donne des informations sur les situations familiales et professionnelles des familles parties.

La quatrième partie expose les conditions d'exercice des salariés et bénévoles ayant participé aux ateliers de Vacances Ouvertes.

Enfin, la conclusion (intitulée «à retenir») de ce document présente une synthèse des points marquants de cette campagne.

⁵ Par ailleurs, 19 autres structures ayant sollicité VO et la FCSF ont vu leur dossier complètement instruit par cette dernière.

⁶ Seules 5500 personnes semblent avoir bénéficié de chèques vacances de l'ANCV distribués par Vacances Ouvertes.

⁷ Environ deux tiers des structures nous ont fait parvenir un dossier de bilan ANCV exploitable.

I – LA CAMPAGNE D'AIDE AUX PROJETS FAMILIAUX

L'ASSOCIATION ET SON APPEL A PROJETS

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE L'ASSOCIATION

L'association Vacances Ouvertes, créée en 1990, a pour vocation de favoriser l'accès aux vacances des jeunes et des familles qui en sont exclus.

Ses secteurs d'intervention :

- Le départ en vacances des familles,
- Les séjours autonomes de jeunes (15-25 ans).

Vacances Ouvertes intervient sur tout le territoire français métropolitain.

LES OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS DE VACANCES FAMILIALES 2004

Par le biais de son appel à projets de vacances familiales⁸, l'association Vacances Ouvertes se fixe comme objectif de permettre le départ en vacances de personnes n'ayant pas l'habitude de partir :

- d'une part en co-finançant le séjour des familles et,
- d'autre part, en qualifiant les salariés et bénévoles qui mettent en oeuvre les politiques vacances de leur structure.

LES AIDES APPORTÉES PAR L'ASSOCIATION

L'AIDE FINANCIÈRE : les partenariats avec l'ANCV et la FCSF

Les bourses vacances allouées par l'ANCV⁹ et redistribuées par notre association permettent aux familles de compléter les diverses aides publiques voire privées liées à l'accès aux vacances. Cette année, l'aide financière attribuée par Vacances Ouvertes aux structures de terrain s'est élevée, en moyenne, à 12% du coût des séjours.

Au-delà de l'enveloppe de bourses vacances confiée pour distribution à Vacances Ouvertes, le partenariat avec l'ANCV s'est élargi puisqu'une aide conventionnelle de fonctionnement a pu servir, pour la seconde année, à co-financer les ateliers d'aide au montage de projets.

⁸ Par ailleurs, l'association Vacances Ouvertes a lancé d'autres appels à projets (vacances autonomes de jeunes) à destination de Missions Locales et de certains Foyers de Jeunes Travailleurs (Rhône Alpes).

⁹ Agence Nationale pour les Chèques-Vacances.

Quant au partenariat mis en place en 2004 avec la FCSF¹⁰, celui-ci a permis, en plus des 161 projets financés dans le cadre de l'appel à projets, le soutien de 19 structures supplémentaires ayant sollicité les deux têtes de réseau. L'instruction et le financement de ces projets ont été, en totalité, réalisés par la FCSF.

L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE : l'instruction et les ateliers d'aide au montage de projet

L'attribution des bourses vacances de l'ANCV par Vacances Ouvertes s'effectue suite à une étude d'opportunité et de faisabilité du projet (phase d'instruction-conseil réalisée par téléphone avec le référent du projet de la structure de terrain). La participation à ces ateliers d'aide au montage de projet est, en outre, obligatoire¹¹.

Depuis 1999, Vacances Ouvertes organise ces ateliers selon la forme suivante : deux jours consécutifs au printemps puis un jour à l'automne, soit trois jours en tout¹². Ils sont destinés aux opérateurs de terrain (salariés et bénévoles) impliqués dans les projets de vacances familiales. Ils permettent de questionner et de confronter les pratiques des différents intervenants dans le but de faire évoluer, le cas échéant, les modes d'intervention. Le sens du projet de vacances familiales au sein de chaque structure porteuse ainsi que des réponses opérationnelles y sont abordés.

En 2004, 231 stagiaires (soit une augmentation de 15 % par rapport à 2003) issus de 163 structures ont participé à ces ateliers, ce qui a représenté 463 journées-stagiaires.

L'adaptabilité de ce dispositif permet à tous, quelle que soit sa formation initiale, son statut et ses missions, de s'approprier les contenus et de les transposer à sa réalité de terrain.

L'AIDE LOGISTIQUE : le Service d'Aide à la Recherche d'Hébergements (SARH)

Le SARH est un espace privilégié de communication et de connaissance mutuelle entre hébergeurs et travailleurs sociaux ou animateurs.

Vacances Ouvertes centralise les propositions d'hébergement des opérateurs touristiques (des secteurs associatif et lucratif) soucieux de favoriser la mixité sociale sur leurs lieux de vacances. Ces propositions sont intégrées à une base de données (plus de 300 partenaires en 2004) qui classifie les diverses offres de séjours selon les contraintes et aspirations des familles (type d'hébergement, modes de paiement acceptés, accessibilité, gratuité des animations, capacité d'accueil, etc).

¹⁰ Comme Vacances Ouvertes, la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France redistribue auprès de son réseau des bourses vacances de l'ANCV.

¹¹ L'obligation d'assister à ces ateliers est levée dès lors que le professionnel y a déjà participé 2 ans.

¹² En 2004, 6 sessions ont été organisées à Lille, 6 à Paris, 2 à Bordeaux et 2 à Lyon, soit 16 sessions de 3 jours chacune au total. Au-delà de ces ateliers «généralistes», deux ateliers «thématiques» se sont tenus : le premier, à Paris, portait sur l'écriture de vacances, et le second, à Lille, questionnait les postures d'écoute dans une situation d'accompagnement

Sur demande, Vacances Ouvertes diffuse ensuite à ses adhérents les fiches de présentation des offres les plus compatibles avec leur(s) projet(s) de vacances. Puis, le porteur de projet ou les familles entrent directement en contact avec les opérateurs touristiques qui gardent la gestion de leurs disponibilités.

En 2004, ce service a bénéficié à environ 1 400 personnes. Près d'une structure sur deux ayant sollicité un financement a contacté ce service.

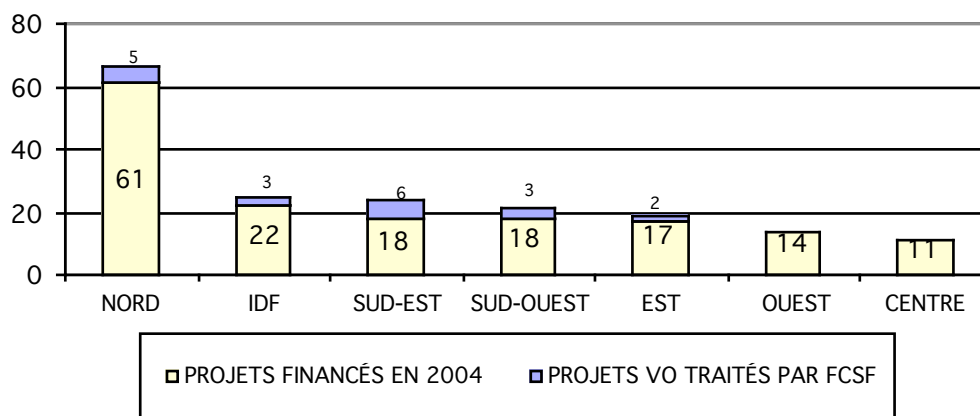
II – LES STRUCTURES ET LEURS ACTIONS

LES STRUCTURES A L'ORIGINE DES PROJETS

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE PAR GRANDE RÉGION ET RÉGION¹³

En 2004, Vacances Ouvertes a soutenu les actions de départs en vacances familiales de 161 structures originaires de 48 départements différents. Comme tous les ans, le département du Nord (59) est celui le plus fortement représenté (près d'une structure sur trois).

NOMBRE DE PROJETS PAR GRANDE RÉGION



On peut noter que plus de 70 % des projets reçus proviennent de 6 régions.

Répartition des projets par région

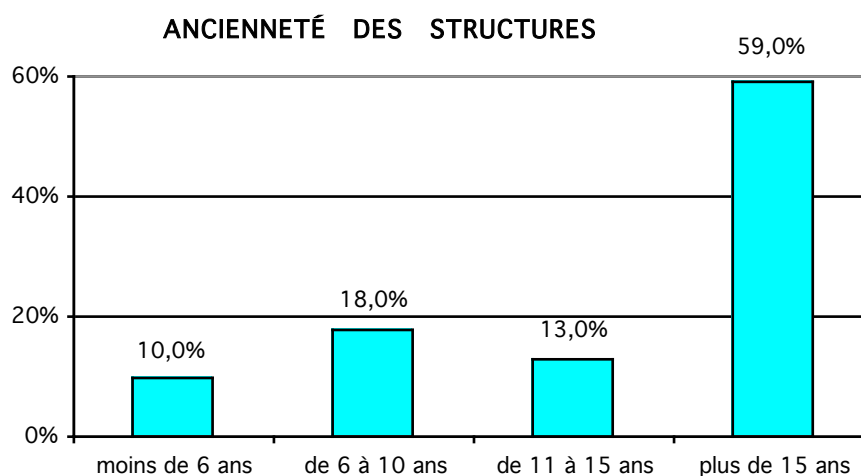
Régions	% projets financés par VO
Nord-Pas de Calais	31,7
Ile-de-France	13,7
Rhône-Alpes	8,1
Poitou-Charentes	6,2
Picardie	6,2
Aquitaine	4,3
Autres Régions	29,8
Total	100,0

Par ailleurs, deux régions (le Nord-Pas de Calais et l'Ile-de-France) rassemblent à elles deux 45,4% des actions financées.

¹³ Délimitation des Grandes Régions: Nord (Nord-Pas de Calais et Picardie), IDF (Ile-de-France), Sud-Est (Languedoc-Roussillon, PACA et Rhône-Alpes), Sud-Ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes), Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Lorraine), Ouest (Bretagne, Haute-Normandie, Basse-Normandie, et Pays de Loire) et Centre (Auvergne, Bourgogne, Limousin et Centre).

ANCIENNETÉ DES STRUCTURES

Les structures financées par Vacances Ouvertes ont, pour près de trois quarts d'entre elles, au moins 10 ans d'existence.



L'implantation d'une structure depuis plusieurs années dans un quartier peut être un indicateur d'une bonne connaissance des familles et de leurs aspirations.

De plus, cette ancienneté pourrait aussi aller dans le sens d'une plus grande reconnaissance institutionnelle.

TYPE DE STRUCTURES

68 % des actions (trois quarts en 2003) sont portées par des structures associatives (très majoritairement des centres sociaux et quelques associations d'habitants). Des équipements municipaux (22,3 %) sont aussi représentés (ici aussi il s'agit principalement de centres sociaux).

Par ailleurs, 68 % des projets sont montés par des centres sociaux (associatifs, municipaux ou en gestion directe CAF).

Type de structures financées (en %)

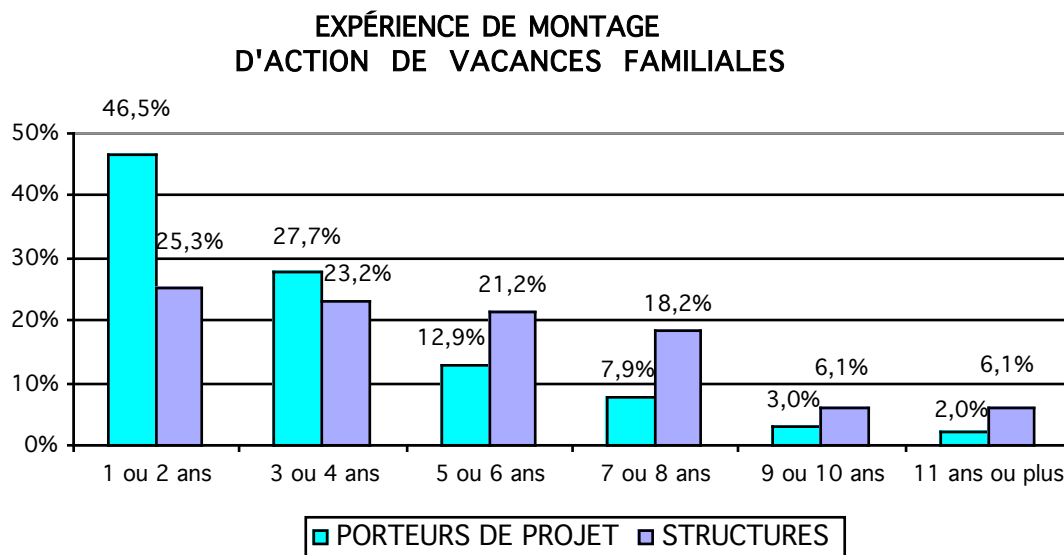
Types de structure	2004	2003	2002
Associations	68,0	75,5	84,0
Structures municipales	22,3	18,9	11,0
Structures en gestion directe CAF	7,8	4,4	4,2
Autres	1,9	1,2	0,8
Total	100,0	100,0	100,0

On le voit ici, depuis 3 ans une évolution s'opère avec une proportion croissante de réponses à l'appel à projets émanant de structures en gestion municipale ou CAF.

EXPÉRIENCE DE MONTAGE DE PROJETS DE VACANCES

80,8 % **des structures** ont déjà au moins une expérience précédente de montage de projets de vacances familiales. A contrario, pour une sur cinq, il s'agit donc d'une première expérience (à noter que 27,3 % des structures sollicitent Vacances Ouvertes pour la première fois en 2004).

51,5 % des structures en montent depuis au moins 5 ans et 9 % depuis au moins 10 ans. En moyenne, les structures étudiées montent des actions de ce type depuis 5 ans.



En ce qui concerne **les porteurs de projet**, pour un peu plus du quart d'entre eux, l'année 2004 représente une première expérience de montage d'actions de vacances familiales. Un autre quart en est à, au moins, sa 5^{ème} expérience. En moyenne, les porteurs de projet en montent depuis 3 ans et demi.

Pour 17 % des actions, il s'agit d'une première expérience pour **la structure et le porteur de projet**.

TERRITOIRE D'INTERVENTION

37 % des structures interviennent à l'échelle de leur quartier et 7 % sur tout leur département.

Territoire d'intervention des structures

Territoires d'intervention	%
Quartier	37,0
Plusieurs quartiers	15,0
Commune	23,0
Plusieurs communes	18,0
Département	7,0
Total	100,0

Parmi toutes les structures étudiées, au moins les trois quarts sont implantés sur des sites en géographie prioritaire bénéficiant donc de dispositifs issus de la Politique de la Ville¹⁴.

LES ACTIONS

TYPES DE PROJETS

Les structures portent, pour une majorité d'entre elles (55,4 %), des projets de séjour collectif accompagné.

Répartition en fonction du type de départ¹⁵

Types de départ	% de structures concernées
Collectifs accompagnés	55,4
Collectifs non accompagnés	22,3
Individuels	38,9
Total	> 100,0

A noter tout de même que 38,9 % des structures aident des familles à partir en vacances individuelles.

COMPOSITION DES GROUPE

Chaque structure contribue, en moyenne, au départ d'un peu plus de 33 personnes, ce qui représente une moyenne d'un peu moins de 10 familles. On remarque que cette moyenne du nombre de familles est constante depuis plusieurs années mais que le nombre de personnes par structure est en diminution. Cela corrèle le constat qui sera fait plus loin dans le document d'une diminution de la taille des familles concernées.

Les participants :

37,3 % des participants aux séjours familiaux sont des adultes (dont 73,4 % de femmes) :

- 51,0 % des adultes sont des femmes vivant seules ou parties sans leur époux ou concubin,
- 4,2 % des adultes sont des hommes vivant seuls ou partis sans leur épouse ou concubine,
- 44,8 % des adultes sont donc partis en couple.

62,7 % sont des enfants, dont 61,8 % de moins de 12 ans (et donc 38,2 % d'adolescents de 12 ans ou plus).

¹⁴ Attention: les répondants n'ont pas toujours une connaissance précise de la totalité des dispositifs existants sur leur territoire d'intervention, ce qui implique une éventuelle sous-représentativité.

¹⁵ Plusieurs réponses possibles, en effet, certaines structures peuvent co-organiser, dans le même temps, des séjours collectifs (accompagnés ou pas) et des séjours individuels.

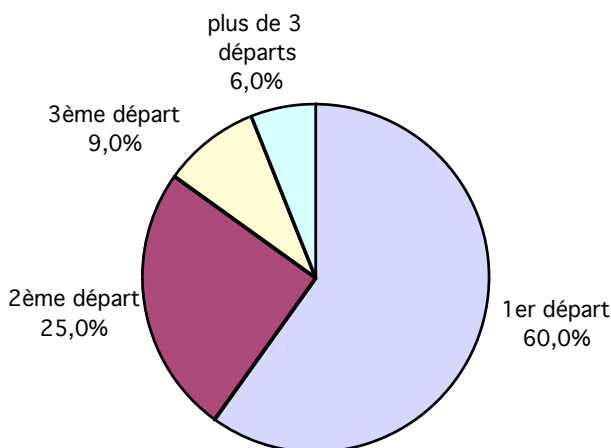
Vacanciers concernés par les actions mises en place¹⁶

Adultes / Enfants	% (base adultes <u>ou</u> enfants)	% (base 100: adultes <u>et</u> enfants)	% adultes et enfants
Adultes en couple	44,8	16,7	37,3
Femmes adultes seules	50,9	19,0	
Hommes adultes seuls	4,2	1,6	
Enfants de moins de 6 ans	27,0	16,9	62,7
Enfants de 6 à 11 ans	34,9	21,9	
Enfants de 12 à 15 ans	23,9	15,0	
Enfants de plus de 15 ans	14,2	8,9	
Total	> 100,0	100,0	100,0

Les familles :

Pour 60 % des familles partantes, il s'agit d'un premier départ avec la structure répondante¹⁷.

**NOMBRE DE DÉPARTS
AVEC LA STRUCTURE PORTEUSE**



PÉRIODE DE DÉPART

La quasi-totalité (93 %) des départs ont lieu pendant les vacances scolaires d'été. Les moyens humains (professionnels en charge des actions...) et financiers (participation directe des familles, financeurs¹⁸ des actions...) étant limités, les familles et les structures se saisissent de cette opportunité pour partir sur un temps de vacances qui représente la norme pour une grande majorité des Français.

Pour des raisons économiques, les départs en tout début ou toute fin de saison sont fréquents. Les organismes de tourisme pratiquent, en effet, des tarifs préférentiels à ces périodes.

¹⁶ Échantillon issu du questionnaire ANCV.

¹⁷ Attention: cette donnée n'indique pas que ce départ soit, dans l'absolu, le premier pour ces familles: il s'agit effectivement d'un premier départ «aidé» par la structure répondante.

¹⁸ Vacances Ouvertes, par exemple, est susceptible de co-financer une seule action par an et par structure.

DURÉE DES SÉJOURS

La très grande majorité des séjours dure une ou deux semaines¹⁹, avec une moyenne d'une dizaine de jours. Leur durée moyenne varie pourtant sensiblement en fonction du type de départ : les départs individuels (10,9 jours) ou collectifs non accompagnés (9,2 jours) sont plus longs que les collectifs accompagnés (8,7 jours).

Durée moyenne (en jours) des séjours en fonction du type de départ

Type de départ	2004	2003
Départs individuels	10,9	12,5
Départs collectifs non accompagnés	9,2	12,5
Départs collectifs accompagnés	8,7	10,9

En ce qui concerne les départs individuels, plus de la moitié des familles est partie deux semaines.

Quant aux séjours collectifs non accompagnés, un quart des familles est parti deux semaines et plus des deux tiers une semaine.

Pour les départs collectifs accompagnés, près de trois familles sur quatre sont parties une semaine.

Par ailleurs, on constate une diminution forte des temps de séjour depuis plusieurs années. On peut rappeler qu'en 1998 par exemple, 38 % des séjours duraient au moins deux semaines.

DESTINATIONS DE VACANCES

La distance moyenne (aller simple) parcourue pour se rendre sur le lieu de vacances a significativement varié en fonction du type de départ :

- 387 km lorsqu'il s'agit d'un départ individuel,
- 515 km lorsque le séjour s'est déroulé en collectif (accompagné ou pas).

La mer reste le type de lieu le plus prisé avec 64 % des séjours. Les départs à la campagne représentent 22 %, ceux à la montagne 11 %, et 3 % pour ceux en ville.

Type de lieu du séjour

Types de lieu	en %
Mer	64,0
Campagne	22,0
Montagne	11,0
Ville	3,0
Total	100,0

A noter aussi que, pour moitié, les familles passent leurs vacances dans une «Grande Région»²⁰ du sud de la France.

¹⁹ Vacances Ouvertes, à travers son appel à projets 2004 de vacances familiales, s'est attaché à soutenir des séjours d'au moins 5 jours en France métropolitaine.

²⁰ Cf. page 13 pour la délimitation des «Grandes Régions».

Grande Région de destination

Grandes Régions	en %
Sud-Est	26,0
Sud-Ouest	23,8
Ouest	20,3
Centre	15,3
Est	7,4
Nord	6,9
Ile-de-France	0,3
Total	100,0

MOYENS DE TRANSPORT

En ce qui concerne **les départs individuels**, 59,2 % des familles partent en voiture et près d'un tiers en train (31,0 %).

Pour les départs individuels :

- le transport en car est une façon de mutualiser les moyens: plusieurs familles partant dans la même zone géographique utilisent alors un véhicule commun,
- l'utilisation du minibus se fait souvent à l'occasion d'un départ à proximité d'une famille non véhiculée et donc accompagnée par la structure.

Type de transport en fonction du type de départ

Types de transport	départs individuels (en %)	départs collectifs (en %)
Car ou minibus	11,3	74,2
Train	29,5	19,6
Voiture	59,2	6,2
Total	100,0	100,0

Dans le cas des **départs collectifs**, le transport en car ou minibus représente souvent le mode de transport le plus économique. Cela concerne près de trois départs sur quatre contre un sur cinq pour le train.

TYPES D'HÉBERGEMENTS ET MODES DE GESTION

Dans le cas des **départs individuels**, 44,5 % se déroulent en camping et 23,3% en village de vacances.

Les **séjours collectifs** (accompagnés ou non) ont lieu, pour près d'un tiers d'entre eux, en camping, 28,7 % en village de vacances, et 21,7 % en maison familiale.

Formule de séjour en fonction du type de départ

Formules de séjour	départs individuels (en %)	départs collectifs (en %)
Villages de vacances	23,3	28,7
Maisons familiales	7,8	21,7
Campings	44,5	32,9
Parents et amis	2,4	0,0
Maisons d'Accueil	0,0	6,5
Gîtes ruraux	17,7	4,8
Autres	4,3	5,4
Total	100,0	100,0

Par ailleurs, on s'aperçoit aussi que 80 % des séjours individuels sont des locations simples sans prestation liée à l'alimentation.

Mode de pension en fonction du type de départ

Modes de pension	départs individuels (en %)	Départs collectifs (en %)
Pension complète	18,0	50,2
Demi pension	1,6	3,1
Gestion libre	80,4	46,7
Total	100,0	100,0

Les séjours collectifs prévoient, quant à eux, la pension complète pour la moitié d'entre eux et en gestion libre pour 49,7 %.

PRÉPARATION DES ACTIONS

CONNAISSANCE DES PARTICIPANTS AVANT LE DÉBUT DE L'ACTION

60,2 % des actions sont montées avec une ou plusieurs familles inconnues de la structure avant le démarrage de l'action.

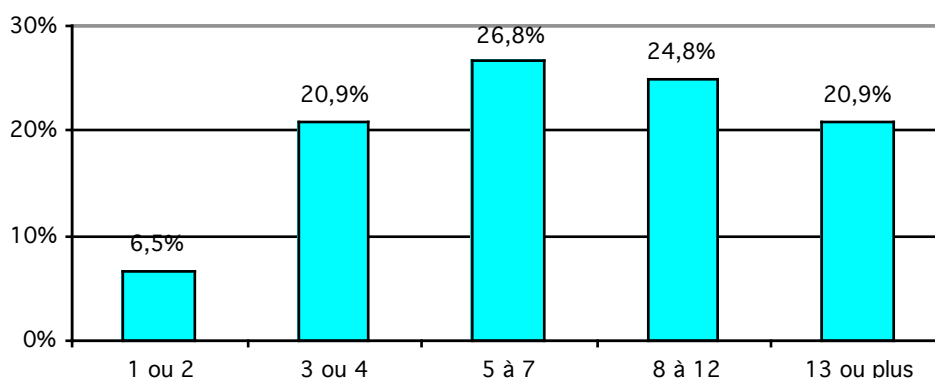
Le projet de vacances devient alors un moyen, à travers une activité valorisée et donc valorisante, de toucher un public qui ne fréquente pas les structures. Au total, ce sont 29,1 % des familles qui sont inconnues.

Cependant, notons quand même que les structures s'appuient donc très souvent sur un noyau de participants connus lors d'un séjour précédent, ou encore à l'occasion d'autres activités de l'équipement (39,8 % des structures préparent le séjour avec uniquement des familles déjà connues).

SÉANCES DE PRÉPARATION

En moyenne, les familles se réunissent un peu moins de 9 fois lors de rencontres collectives de préparation.

NOMBRE DE SEANCES DE PREPARATION



Cette année, 54,2 % des structures ont prévu moins de 8 séances collectives de préparation.

SALARIÉS ET BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS DANS LES ACTIONS

Il s'agit ici des personnes qui interviennent au cours du montage du projet (mobilisation des familles, animation des séances de préparation, recherche de financements, etc), et non de celles qui accompagnent les familles pendant le séjour.

79,1 % des professionnels mobilisés sur les projets font partie de quatre corps de métier : animateur(trice), assistant(e) social(e), directeur(trice) ou responsable, et conseillère en économie sociale et familiale.

Salariés intervenant sur les projets²¹

Métiers	% sur total salariés	% de structures concernées
Animateurs	26,4	52,4
Directeurs, responsables	22,1	53,4
Personnels administratifs	17,9	60,2
Conseillères en E.S.F.	12,7	33,0
Assistants Sociales	8,1	6,8
Autres (*)	12,8	21,4
Total	100,0	227,2

(*)Autres : adultes relais, aide à domicile en milieu rural, aides soignantes agent d'accueil et d'animation, agents de développement, agent de service, aide médico-psychologue, conseiller technique CAF, bibliothécaire, éducateurs, infirmière, médiatrice scolaire, puéricultrice, référents RMI, secrétaires, stagiaire BEATEP et stagiaire en ESF.

Dans plus de 40 % des structures, au moins un bénévole est intervenu sur l'action vacances.

BUDGET ET FINANCEMENTS

BUDGET PRÉVISIONNEL ET BILAN FINANCIER

Le coût prévisionnel moyen d'un projet (pour près de 10 familles en moyenne) se situe à 13280 €. Le coût effectif de ces mêmes projets est, quant à lui, de 11645 €, soit, en moyenne, 12,3 % de moins que prévu.

Un peu plus de la moitié des structures ont estimé correctement²² le coût de l'action vacances :

Bilan financier (BF) par rapport au budget prévisionnel (BP) / en %

BR / BP	2004	2003	2002	2001
Moins de 75 %	18,1	12,5	13,3	6,3
De 75 à 95 %	33,8	31,6	30,6	52,6
De 95 à 105 %	35,8	35,3	45,9	39,0
De 105 à 125 %	12,3	20,6	10,2	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

²¹ Attention: Ces chiffres indiquent le nombre de personnes impliquées et non le degré ou la nature de leur implication.

²² On utilisera le terme «estimer correctement» dès lors que le rapport bilan financier / budget prévisionnel est compris entre 0,9 (soit 90 %) et 1,1 (soit 110 %).

Dans l'ensemble, les structures ont eu beaucoup moins tendance qu'en 2003 à sous estimer le coût de leur projet. A contrario, elles ont plus souvent surestimé les coûts du projet.

Pour expliquer un écart jugé important entre le budget prévu et celui réalisé, les opérateurs ont avancé plusieurs raisons:

Raison avancée lors d'un écart jugé important

Raisons	%
Nombreux désistements de familles	15,2
Mauvaise estimation des dépenses	17,1
Mauvaise estimation des recettes	13,3

Le coût moyen d'un séjour (hébergement, alimentation, transport, loisirs, assurances), de près de 10 jours en moyenne, a été de 32 € par jour et par personne²³.

SOURCES DE FINANCEMENT

En dehors des participants eux-mêmes et de Vacances Ouvertes, la CAF reste le financeur le plus fréquent dans les projets, soit sous forme de bons ou chèques vacances, soit sous forme de subvention au projet.

Les collectivités locales (Communes et Départements²⁴) arrivent au 2ème rang des modes de financement.

Viennent ensuite les activités d'autofinancement et les ressources propres de la structure porteuse.

Relevons aussi l'intervention de la FCSF²⁵ qui a redistribué les bourses vacances de l'ANCV auprès d'un quart des structures financées par Vacances Ouvertes.

On relève cette année un nombre moyen de co-financeurs par action égal à 5,8²⁶ (5,3 en 2003 et 6,5 en 2002).

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DIRECTE DES VACANCIERS

En moyenne, les familles ont participé financièrement à hauteur de 22 % du coût de leur séjour.

38 % des familles ont entrepris une démarche d'épargne²⁷ avec ou sans bonification qui a permis d'étaler dans le temps la participation financière

²³ 36 € en 2003 et 38 € en 2002.

²⁴ Les Conseils Généraux interviennent fréquemment au titre de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) ou de l'Insertion.

²⁵ Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France.

²⁶ dont Vacances Ouvertes, la participation financière directe des vacanciers et les éventuelles actions d'autofinancement.

²⁷ * Définitions:

- Paiement échelonné : la famille règle en plusieurs fois sa participation financière au séjour.
- Epargne sans bonification : la famille dégage régulièrement de son budget mensuel, plusieurs mois à l'avance, une certaine somme d'argent afin de constituer un pécule disponible pour le séjour vacances.
- Epargne avec bonification : même système que (2) mais la somme épargnée par la famille est bonifiée, selon un certain taux, grâce aux aides allouées au projet.

directe des familles.

LA SUBVENTION VACANCES OUVERTES

La subvention allouée par Vacances Ouvertes en 2004 a été, en moyenne, de 1243 € par structure. Elle a représenté, en moyenne, 12 % du coût des séjours.

En 2004, un peu plus d'un quart des projets co-financés par Vacances Ouvertes l'ont été pour la première fois²⁸.

Antériorité du financement de la structure par Vacances Ouvertes²⁹

Nombre d'années	%	% cumulés
1ère année	27,3	27,3
2ème année	19,9	47,2
3ème année	13,1	60,3
4ème année	13,0	73,3
5ème année	11,8	85,1
6 ^{ème} année ou plus	14,9	100,0
Total	100,0	

Plus d'un quart des structures sont co-financées depuis au moins cinq ans.

Pour près de la moitié des structures, il s'agit, au plus, de la deuxième année de subventionnement par Vacances Ouvertes.

²⁸ Attention, cela ne signifie pas nécessairement que cela représente une première expérience pour les structures.

²⁹ Ces données prennent en compte la totalité des projets co-financés en 2004 par Vacances Ouvertes soit 161 projets.

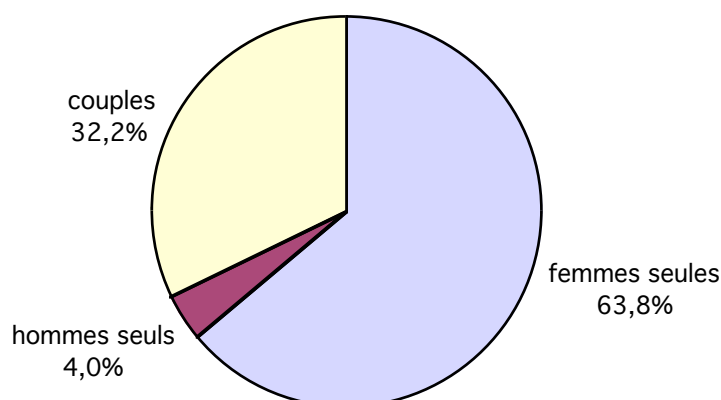
III – LES FAMILLES

Les questionnaires ANCV reçus font état de la situation de plus de 1000 familles sur un total de 1 600 parties avec les structures financées³⁰.

COMPOSITION FAMILIALE

L'ensemble des foyers partis (avec ou sans enfants) se répartit comme suit³¹ :

COMPOSITION DES FOYERS



On peut constater une importante augmentation de la proportion de familles monoparentales durant le séjour : elles représentaient 57,8 % des familles en 2003 contre 67,8 % cette année (soit une augmentation de 10 points).

Il est à noter que 20 % des adultes en couple sont partis sans leur conjoint.

Par ailleurs, 11,7 % des familles n'ont pas d'enfants (contre 4,8% en 2003). En ce qui concerne celles avec enfant(s), le nombre moyen d'enfants par famille est de 2,3 (contre 2,8 en 2003).

Nombre d'enfants par famille

Nombre d'enfants	%	% cumulés
Pas d'enfant	12,9	12,9
1 enfant	24,1	37,0
2 enfants	26,2	63,2
3 enfants	22,9	86,0
4 enfants	10,0	96,0
5 enfants ou plus	3,9	100,0
Total	100,0	

Le nombre moyen d'enfants par famille et la proportion de familles nombreuses³² sont donc en baisse par rapport aux années précédentes. Cette

³⁰ Soit les deux tiers environ.

³¹ Échantillon issu du questionnaire VO.

³² 5 enfants ou plus

année, près des deux tiers des familles ont moins de 3 enfants (contre environ la moitié en 2003).

SITUATION PROFESSIONNELLE DU CHEF DE FAMILLE

La moitié des chefs de famille est sans emploi.

Situation professionnelle du chef de famille

Situations professionnelles	%
Sans emploi	50,1
Salariés en contrat précaire	18,3
Salariés en CDI	16,1
Retraités	6,2
Autres	9,3
Total	100,0

Un peu plus d'un tiers est salarié (dont un peu plus de la moitié en contrat précaire).

LES RESSOURCES DES FAMILLES

Un peu plus de la moitié des familles perçoit des prestations sociales et un peu plus d'un quart le RMI.

Ressources (en %) des familles³³

Sources de revenus	%
Prestations sociales	52,2
Salaires	34,4
Revenu Minimum d'Insertion	27,8
Indemnités ASSEDIC	12,1
Allocation Adulte Handicapé	9,8
Autres	8,2
Retraite	4,9
Sans revenus	1,6

Un tiers des familles perçoit au moins un salaire.

³³ Plusieurs réponses possibles

IV – LES ATELIERS VACANCES OUVERTES D'AIDE AU MONTAGE DE PROJETS

Dans le cadre de sa campagne annuelle d'appel à projets de vacances familiales, Vacances Ouvertes demande aux opérateurs (saliés et bénévoles) investis sur les projets de se former en confrontant leurs pratiques à celles de pairs rencontrant les mêmes problématiques³⁴. Ces temps d'échange et d'analyse s'organisent en session de 3 journées chacune : deux consécutives aux printemps puis une d'évaluation à l'automne.

Par ailleurs ces ateliers sont aussi ouverts aux porteurs de projet qui ne sollicitent pas un financement de la part de Vacances Ouvertes.

Les animateurs de ces journées, formés par Vacances Ouvertes, sont des porteurs de projet de vacances familiales en poste.

En 2004, Vacances Ouvertes a organisé 16 cycles d'ateliers d'échange de pratiques dans 4 villes françaises : six à Paris, six à Lille, deux à Lyon et deux à Bordeaux.

Au-delà de ces ateliers «généralistes», deux ateliers «thématiques» d'une journée ont été proposés aux opérateurs³⁵ :

- l'un portant sur l'écriture de vacances s'est tenu à Paris,
- et l'autre, à Lille, sur la posture d'écoute en situation d'accompagnement.

Au total, ce sont 231 personnes différentes (dont 87,2 % de femmes), issues de 163 structures différentes, qui ont fréquenté ces ateliers. On compte donc au total 463 journées-stagiaire.

SITUATION PROFESSIONNELLE DES STAGIAIRES D'ATELIER

Près de trois quarts des stagiaires proviennent de structures associatives et près d'un quart de structures municipales. Par ailleurs, 59% interviennent dans des centres sociaux.

Près de 9 intervenants sur 10 annoncent travailler sur des territoires prioritaires bénéficiant de dispositifs issus de la Politique de la Ville.

70,4 % des participants aux ateliers sont salariés et 11,8 % fonctionnaires.

³⁴ Pour aller plus loin: «Le projet de vacances à l'épreuve du groupe de pairs– Utilité, impact et limites des ateliers de montage de projets de vacances», Vacances Ouvertes, 2000

³⁵ L'obligation d'assister aux ateliers «généralistes» est levée pour les opérateurs ayant déjà assisté au moins deux ans.

Statut des stagiaires

Statuts	%
Salariés	70,4
Fonctionnaires	11,8
Contractuels	8,9
Bénévoles	7,1
Stagiaires ESF, BEATEP...	1,8
Total	100,0

29,2 % des salariés venus en atelier sont embauchés, au sein de leur structure, sur un contrat précaire (CDD, EJ, CEC ou CES).

Contrat des stagiaires salariés (en %)

Types de contrat	%
Contrat à Durée Indéterminé	70,9
Contrat à Durée Déterminé	17,9
Emploi Jeune	9,3
Contrat Emploi Consolidé ou Contrat Emploi Solidarité	1,9
Total	100,0

Par ailleurs, 17,1 % d'entre eux travaillent à temps partiel.

A noter que 42,1 % des opérateurs ont changé au moins une fois de structure au cours de ces 5 dernières années.

FORMATION (INITIALE ET CONTINUE) A LA MÉTHODOLOGIE DE PROJET

60,7 % des opérateurs ont, en formation initiale, été formés à la méthodologie de projet.

De même, ce sont 48,9 % qui l'ont été en formation continue.

Formation à la méthodologie de projet (en %)		Formation Initiale		Total
		Oui	Non	
Formation Continue	Oui	18,6	16,4	35,0
	Non	31,1	33,9	65,0
Total		49,7	50,3	100,0

A noter qu'un stagiaire sur trois n'a jamais été formé (ni en formation initiale ni en formation continue) à la méthodologie de projet.

À RETENIR

LES AIDES DE VACANCES OUVERTES

En 2004, l'association Vacances Ouvertes a soutenu 161 structures qui ont permis le départ de 1600 familles soit près de 6000 personnes.

Le SARH a bénéficié à environ 1400 personnes.

LES STRUCTURES PORTEUSES

Deux tiers des actions sont portées par des structures associatives et un peu plus d'un cinquième par des équipements municipaux. Par ailleurs, les deux tiers des structures sont des centres sociaux.

Au moins trois quarts des structures sont implantées sur des sites en géographie prioritaire bénéficiant de dispositifs issus de la Politique de la ville.

Pour une structure sur cinq, l'année 2004 représente une première expérience de projet de vacances familiales. C'est aussi le cas pour plus d'un quart des porteurs de projet.

LES OPÉRATEURS (SALARIÉS ET BÉNÉVOLES)

Plus d'une structure sur deux mobilise au moins un animateur, un directeur ou du personnel administratif sur le projet vacances.

Dans plus de 40 % des structures, au moins un bénévole intervient.

LES ACTIONS

Plus de la moitié des structures monte au moins un séjour collectif accompagné, plus d'une sur cinq, au moins un séjour collectif non accompagné et près de quatre sur dix des séjours individuels.

Chaque dispositif permet en moyenne à 33 personnes de partir, soit près de 10 familles.

60 % des structures préparent le séjour avec une ou plusieurs familles inconnues de la structure avant le démarrage de l'action.

En moyenne, les familles se réunissent près de 9 fois lors de rencontres collectives de préparation.

LES FAMILLES

Environ un tiers des participants part en couple.

Près de quatre participants sur dix sont des adultes (dont trois quarts de femmes).

Le nombre moyen d'enfants par famille est de 2,3.

Pour six familles parties sur dix, il s'agit d'un premier départ avec la structure répondante.

La moitié des chefs de famille est sans emploi et le tiers salarié (dont un peu plus de la moitié en contrat précaire).

LES SEJOURS

La quasi-totalité des départs ont lieu pendant les vacances scolaires d'été.

Types de séjour	Durée moyenne (en jours)	Distance moyenne (aller simple en km)	Taux de départs à la mer (en %)	Mode de transport	Types d'hébergement	Mode de pension
Individuels	10,9	387	73	59 % en voiture	44,5 % en camping	80 % en gestion libre
Collectifs (accompagnés ou non)	9,2 (non accompagné)	515	58	74 % en car	32,9 % en camping 28,7 % en village vacances	50 % en pension complète 47 % en gestion libre
	8,7 (accompagné)					

LE BUDGET

Le coût moyen d'un séjour (hébergement, alimentation, transport, loisirs, assurances) est de 32 € jour et par personne.

La CAF reste le financeur le plus fréquent dans les projets, soit sous forme de bons vacances (dans deux tiers des cas), soit sous forme de subvention au projet (dans trois quarts des cas).

En moyenne, les familles participent financièrement à 22% du coût de leur séjour.

LES ATELIERS VACANCES OUVERTES

Ce sont 231 personnes différentes (dont 87,2 % de femmes), issues de 163 structures différentes, qui ont fréquenté ces ateliers. On compte donc au total 463 journées-stagiaire.

ANNEXE 1 :

Liste des structures financées en 2004

Centre Social et Culturel Saint Michel	25, rue Permentade	33000	BORDEAUX	Aquitaine
Centre Social de Talence -Thouars	Avenue de Thouars	33400	TALENCE	Aquitaine
Espace Social et d'Animation de Pessac Alouette	45, boulevard du Haut Livrac	33600	PESSAC	Aquitaine
Centre Social de Beutre	210, avenue de l'Argonne	33700	MERIGNAC	Aquitaine
Centre social et culturel Bordeaux sud	13, rue du Professeur Devaux	33800	BORDEAUX	Aquitaine
Centre social de la Pépinière	4 à 8, avenue Robert Schuman	64000	PAU	Aquitaine
Collectif Caritatif de BILLERE	23, avenue de Lons	64140	BILLERE	Aquitaine
Centre Social - Espace Marie Curie	Avenue Jean Jaurès	58600	FOURCHAMBAULT	Bourgogne
Comité de Mâcon du Secours Populaire	4, rue de Bretagne	71000	MACON	Bourgogne
Maison de Quartier du Plateau	1, rue Edgar Varèse	71100	CHALON /SAÔNE	Bourgogne
Association Passerelle	27/9, place Corot	89000	AUXERRE	Bourgogne
Association les Trois Tours	27/9, place Corot	89000	AUXERRE	Bourgogne
Hôtel de Ville	100 rue de la République	89108	SENS	Bourgogne
ULAMIR	Résidence du Cré	29160	CROZON	Bretagne
Association d'animation sociale et culturelle de Keryado	24, rue Kersabiec	56100	LORIENT	Bretagne
Animation Nouvelle Ville - Escale Brizeux	4, rue Jean Lagarde	56100	LORIENT	Bretagne
Comité ATD Quart Monde	24, rue du Général Huet	28400	NOGENT LE ROTROU	Centre
Centre social de Beaulieu	Rue de Provence	36000	CHATEAUROUX	Centre
ASCA - Association Socio Culturelle Abraysienne	2, place Avicenne	45800	St JEAN DE BRAYE	Centre
Centre Social d'Orzy	Avenue Calmette	08500	REVIN	Champagne Ardenne
UDAF - Maison Départementale de la Famille de la Marne	Espace Vacances Loisirs	51100	REIMS	Champagne Ardenne
La ferme de l'Hôpital - Centre social et culturel - Hôtel de Ville	35 bis, rue Louise Auban Moët	51331	EPERNAY	Champagne Ardenne
Le Roseau	41 chemin des Torcols	25000	BESANCON	Franche Comté
MJC Centre ville d'Audincourt	5, rue des Vergers	25402	AUDINCOURT	Franche Comté
Association Femmes Relais 90	23, rue de Mulhouse	90000	BELFORT	Franche Comté
Association Aide Familiale Populaire	51, rue de Mulhouse	90012	BELFORT	Franche Comté
Centre Social La Clairière	60, rue Greneta	75002	PARIS	Ile De France
Centre social Accueil Goutte d'Or	10, rue des Gardes	75018	PARIS	Ile De France
Espace 19 - Siège	175 bis rue de Crimée	75019	PARIS	Ile De France
Mairie de Ris Orangis	Place du Général de Gaulle	91130	RIS ORANGIS	Ile De France
Maison de quartier Saint Exupéry	44, avenue de Provence	91170	VIRY CHATILLON	Ile De France
Espace Maryse Bastié	12, place René Coty	91170	VIRY CHATILLON	Ile De France
Maison de quartier Jean Mermoz	13, avenue Jean Mermoz	91170	VIRY CHATILLON	Ile De France
Centre Communal d'Action Sociale	Mairie	91205	ATHIS MONS	Ile De France
CCAS - Hôtel de Ville	Place du 8 mai 1945	91380	CHILLY MAZARIN	Ile De France
Centre Socio Culturel des Marnaudes	Rue Jacques Offenbach	93110	ROSNY SOUS BOIS	Ile De France
ARRIMAGES	278, avenue Aristide Briand	93320	LES PAVILLONS SOUS BOIS	Ile De France
Centre Social Louise Michel	19, place du Roussillon	93330	NEUILLY SUR MARNE	Ile De France
Centre Social André Malraux	1, avenue André Malraux	93420	VILLEPINTE	Ile De France
Centre Social des Courtillières	Avenue des Courtillières	93500	PANTIN	Ile De France
MJC / Centre Social Club de Créteil	Rue Charpy	94000	CRETEIL	Ile De France
Centre Social des Larris ASSOFAC	5 rue Jean Macé	94120	FONTENAY SOUS BOIS	Ile De France
Centre Socio Culturel AVARA	2, allée du Colonel Rivière	94260	FRESNES	Ile De France

Association du centre socioculturel "Les portes du midi"	13 rue Constant Coquelin	94400	VITRY SUR SEINE	Ile De France
Centre Social Municipal	13, rue Rabelais	94430	CHENNEVIERES SUR MARNE	Ile De France
Centre social Les Quartiers de Limeil	5, place des Tilleuls	94450	LIMEIL BREVANNES	Ile De France
Centre Socio Culturel Marc Sangnier	17, place Marc Sangnier	95500	GONESSE	Ile De France
Secours Catholique Caritas France				
Délégation du Val d'Oise	Rue du Chemin de Fer (face au n° 43)	95808	CERGY PONTOISE	Ile De France
Association Aide Familiale Populaire	210 résidence Saint Exupéry	11400	CASTELNAUDARY	Languedoc Roussillon
Association Azur	16, place Avogadro	30900	NIMES	Languedoc Roussillon
Centre Socio Culturel et Sportif de Valdegour	4, Place Pythagore	30900	NIMES	Languedoc Roussillon
Centre Socio-Culturel Raoul Dautry	29, avenue Raoul Dautry	19100	BRIVE	Limousin
SONACOTRA - CADA	Résidence Fonds de Lavaux	54340	POMPEY	Lorraine
CSC Glorieux Cité Verte	73, rue Pierre Demathieu	55100	VERDUN	Lorraine
Centre Social et Culturel Anthouard - Pré l'Evêque	Allée du Pré l'Evêque	55106	VERDUN	Lorraine
Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz Borny	3 A, rue du Béarn	57076	METZ	Lorraine
Interassociation - Centre Social	3, rue Jacques Roth	57200	SARREGUEMINES	Lorraine
Centre Social ASF Raymond Banas - PIJ	1 rue Victor Hugo	57250	MOYEUVRE GRANDE	Lorraine
Centre Socio Culturel	Place Adrien Printz	57290	SEREMANGE ERZANGE	Lorraine
Association Espoir - CHRS	13, rue National	57350	STIRING WENDEL	Lorraine
Centre social des Troènes	114, rue Henri Kaufmann	57600	FORBACH	Lorraine
Fédération des Oeuvres Laïques des Vosges -Vacances Pour Tous	4, quai des Bons Enfants	88000	EPINAL	Lorraine
Alliances et Cultures	69, rue des Troènes	31200	TOULOUSE	Midi-Pyrénées
Centre Social de l'Arbrisseau	13, rue Jean-Baptiste Clément	59000	LILLE	Nord Pas de Calais
Maison de Quartier de Wazemmes	36, rue d'Eylau	59000	LILLE	Nord Pas de Calais
Maison de Quartier des Bois Blancs - CS Rosette de MEY	60, rue du Général Anne de la Bourdonnaye	59000	LILLE	Nord Pas de Calais
Grandir ensemble avec le Centre social Lazare Garreau	41, rue Lazare Garreau	59000	LILLE	Nord Pas de Calais
Centre Social de l'Alma	177, rue de l'Alma	59100	ROUBAIX	Nord Pas de Calais
Maison de développement social ECHO	60, rue d'Oran	59100	ROUBAIX	Nord Pas de Calais
Association de Gestion du Centre Social	2, rue de Croix	59100	ROUBAIX	Nord Pas de Calais
ACOLJAQ - Association de coordination des loisirs des jeunes et de l'animation des quartiers	70, rue de Berkem	59110	LA MADELEINE	Nord Pas de Calais
Association de prévention "Avenir et Loisirs"	1, rue Georges Boidin	59130	LAMBERSART	Nord Pas de Calais
Centre Social du Laboureur	Square de l'Enfance	59150	WATTRELOS	Nord Pas de Calais
Les Petits Mômes	48 chemin des Margueritois	59155	FACHES THUMESNIL	Nord Pas de Calais
Centre social Maison du Chemin Rouge	80, chemin Rouge	59155	FACHES THUMESNIL	Nord Pas de Calais
Centre social des cinq bonniers	20, avenue de Bordeaux	59155	FACHES THUMESNIL	Nord Pas de Calais
Centre Social d'Ostricourt	516, rue de l'Abbé Desmettre	59162	OSTRICOURT	Nord Pas de Calais
Association des Jeunes et des Adultes des Chardonnerets - AJAC	Entrée C, Appartement 1	59192	BEUVRAGES	Nord Pas de Calais
Association du Centre Social de la Bourgogne	24, avenue Roger Salengro	59200	TOURCOING	Nord Pas de Calais
Centre Social Marlière Croix Rouge	41, rue de la Bourgogne	59200	TOURCOING	Nord Pas de Calais
Fédération locale des quartiers	35 rue des Pensées	59264	ONNAING	Nord Pas de Calais

Association de Sorties Familiales - ASF	49, rue de la Paix	59282	DOUCHY LES MINES	Nord Pas de Calais
Maison de quartier "Beaujardin" - Faubourg de Lille	73, rue du Chauffour	59300	VALENCIENNES	Nord Pas de Calais
Centre Social du Faubourg de Cambrai	22, rue de la Targette	59300	VALENCIENNES	Nord Pas de Calais
Centre Social G. Dehove	1, rue Léon Dubled	59300	VALENCIENNES	Nord Pas de Calais
La Maison des Enfants	44, rue de la Digue	59360	LE CATEAU CAMBRESIS	Nord Pas de Calais
Centre Social de l'Avenir	82 rue Léon Blum	59391	WATTRELOS	Nord Pas de Calais
Vivre ensemble - Centre Social Centre Ville	12, rue de Selles	59400	CAMBRAI	Nord Pas de Calais
Centre Social Flers-Sart	Boulevard Albert 1er	59491	VILLENEUVE D'ASCQ	Nord Pas de Calais
AlFA - Association Insertion Formation Animation	58, rue du Beguinage	59500	DOUAI	Nord Pas de Calais
Association Energie	314 avenue de Metz	59500	DOUAI	Nord Pas de Calais
Association Aquarelle	261, rue de Saint Amand	59500	DOUAI	Nord Pas de Calais
Association L'Envol	305 rue Guyemer	59500	DOUAI	Nord Pas de Calais
ACSD - Centre Social du Faubourg de Bethune	rue de Charleville	59503	DOUAI	Nord Pas de Calais
SOS Vacances	405, rue de l'Eglise	59503	DOUAI	Nord Pas de Calais
Centre Social E. Bantigny	Rue Maurice Leblond	59550	LANDRECIES	Nord Pas de Calais
Association des Maisons de Quartier de Raismes	Mairie Annexe de Sabatier	59590	RAISMES	Nord Pas de Calais
Centre Social Centre Ville	Rue des Vétérans	59650	VILLENEUVE D'ASCQ	Nord Pas de Calais
Centre Social Cocteau	Cousinerie Est	59650	VILLENEUVE D'ASCQ	Nord Pas de Calais
Centre Social Corneille	47, rue Corneille	59650	VILLENEUVE D'ASCQ	Nord Pas de Calais
Centre social d'Annappes	2, rue des Genêts	59650	VILLENEUVE D'ASCQ	Nord Pas de Calais
Centre social et culturel de la Briquette	Rés. Savoie / Appt. 356, Ent. 4	59770	MARLY	Nord Pas de Calais
Centre Social des Florales	Place Georges Dehove	59770	MARLY	Nord Pas de Calais
Maison de Quartier Godeleine Petit - Vieux Lille - PIJ	24, rue des Archives	59800	LILLE	Nord Pas de Calais
Les Amis de la Solidarité	33, rue des Vosges	59820	GRAVELINES	Nord Pas de Calais
Association Infos Services	Hôtel de Ville	59920	QUIEVRECHAIN	Nord Pas de Calais
Centre Social Amilcar Réghem	Rue du Calvaire	59920	QUIEVRECHAIN	Nord Pas de Calais
Animation Quartiers Sud				
Centre Social Alfred Torchy	29 bis, rue du Docteur Baude	62000	ARRAS	Nord Pas de Calais
Confédération Syndicale des Familles - CSF	16, rue Aristide Briand	62000	ARRAS	Nord Pas de Calais
Association "Réagir"	Serre de Paradis	62136	LESTREM	Nord Pas de Calais
La Maison pour Tous	Hôtel de Ville	62530	HERSIN COUPIGNY	Nord Pas de Calais
Association Rencontres et Loisirs	81 rue Victor Hugo	62590	OIGNIES	Nord Pas de Calais
Hôpital Local	Quai des bateliers	62922	AIRE SUR LA LYS	Nord Pas de Calais
Ville de Cherbourg Octeville - Direction de la Solidarité	Place de la République	50130	CHERBOURG OCTEVILLE	Normandie (Basse)
Association La Croisée - Maison de quartier	361, rue Saint Nicolas	50400	GRANVILLE	Normandie (Basse)
Centre d'Animation Sociale de l'Aigle - CASA	Rue de la Maladrerie	61300	L'AIGLE	Normandie (Basse)
Association Jeune Cité	6, rue Duguay Trouin	27018	EVREUX	Normandie (Haute)
Centre Social Bobby Lapointe	Immeuble Hortensia	76410	CLEON	Normandie (Haute)
Centre Social Etienne Pernet	59, rue des Canadiens	76420	BIHOREL	Normandie (Haute)
Centre Némoto	Chemin des Veillées	76470	LE TREPORT	Normandie (Haute)
Centre Social AGEMAR	430, AV. DU BOIS AU COQ	76620	LE HAVRE	Normandie (Haute)
Centre social des Magnans	Allée des Magnananelles	13800	ISTRES	PACA
Association GASPARD	L C R du Germinal	83500	LA SEYNE SUR MER	PACA
Centre Social Pasteur	1, rue du Docteur Maillard	49300	CHOLET	Pays de Loire

Hôtel de Ville	BP 49	49700	DOUE LA FONTAINE	Pays de Loire
LIGNE 14	Chez Mme MARCHAND - 2, rue de l'Artois	72100	LE MANS	Pays de Loire
Francais de l'Aisne	61 rue Leon Nanquette	02000	LAON	Picardie
Fédération ADMR	855 rue Romanette	02005	LAON	Picardie
AFAD	5, avenue Charles de Gaulle	02100	SAINT QUENTIN	Picardie
Centre Social Neuville	6, avenue Pierre Choquart	02100	SAINT QUENTIN	Picardie
Centre Social Guisard ADEPAGUI	70, place d'Armes	02120	GUISE	Picardie
CASOC	7 Place du Gal de Gaulle	02230	FRESNOY LE GRAND	Picardie
Association de Gestion du Centre Social - MJC Pablo Neruda	19 avenue Robert Schuman	02313	SAINT QUENTIN	Picardie
Centre Social Georges Brassens	4 bis, rue Henri Dunant	60100	CREIL	Picardie
ABEJ - CHRS "Esther Carpentier"	124 bis, rue de Paris	60200	COMPIEGNE	Picardie
Centre Social et Culturel d'Etouvie	Avenue de Picardie	80012	AMIENS	Picardie
Centre Social Club Aînés et Jeunes (CAJ)	Place Henri Chamarre	16000	ANGOULEME	Poitou Charentes
CSCS - MJC Grande garenne	40 rue Pierre Aumaître	16000	ANGOULEME	Poitou Charentes
ACAIIQ - Centre Social et Culturel Basseau	13, rue Antoine de Conflans	16000	ANGOULEME	Poitou Charentes
CSCS / MJC Louis Aragon	Place Vitoria	16000	ANGOULEME	Poitou Charentes
Loisirs pour ceux qui restent	101, rue de Basseau	16004	ANGOULEME	Poitou Charentes
Association Loisirs Solidarité Culture du Pays Manslois	21, rue Martin	16230	MANSLE	Poitou Charentes
Centre Social Culturel et Sportif	39, rue du 8 mai	16270	ROUMAZIÈRES LOUBERT	Poitou Charentes
Centre social Rochefort Centre Ville - RCV	55 bis, avenue La Fayette	17306	ROCHEFORT	Poitou Charentes
CAP - Centre d'Animation Polyvalent - Centre Social	20, avenue De Gaulle	17430	TONNAY CHARENTE	Poitou Charentes
MCL / Le Local	16, rue Saint-Pierre Le Puellier	86006	POITIERS	Poitou Charentes
Centre Socio-Culturel Jean-Marc Dorel	4, place Vincent Auriol	07250	LE POUZIN	Rhône-Alpes
Centre social Foyer Laïque Valensolles	25, rue Albert Thomas	26000	VALENCE	Rhône-Alpes
Confédération Syndicale des Familles - CSF	8 bis, rue Hector Berlioz	38000	GRENOBLE	Rhône-Alpes
Centre Social Prémol - Espace Parents Prémol - Village Olympique	7, rue Henri Duhamel	38100	GRENOBLE	Rhône-Alpes
MJC les Roseaux	27, rue Chante Grenouille	38400	SAINT MARTIN D'HERES	Rhône-Alpes
Comité d'Animation Pour Tous sur le Parc de Montaud	18, rue Benoît Frachon	42000	SAINT ETIENNE	Rhône-Alpes
Secours Populaire - Fédération Loire	10, rue Robert	42000	SAINT ETIENNE	Rhône-Alpes
AGEF - Association pour la Gestion de l'Ensemble Forum	1 allée Giuseppe Verdi	42000	SAINT ETIENNE	Rhône-Alpes
Centre Social Montferré la Cotonne	6 boulevard Salvador Allende	42100	SAINT ETIENNE	Rhône-Alpes
Le Palétuvier	Espace d'Echanges et d'animations	42500	CHAMBON-FEUGEROLLES	Rhône-Alpes
Association vacances en famille	Mairie	42500	CHAMBON-FEUGEROLLES	Rhône-Alpes
Centre Social de la Sauvegarde	572, avenue de la Sauvegarde	69009	LYON	Rhône-Alpes
ACSO - Centre Social Moreaud	91, rue de la République	69600	OULLINS	Rhône-Alpes

**ANNEXE 2 :
Appel à projets de vacances familiales 2004**



appel à projets vacances familiales 2004

Date limite de renvoi
de la feuille d'inscription à l'atelier:
Samedi 31 janvier 2004

Date limite d'envoi du projet:
Samedi 28 février 2004

Le respect des dates limites
est impératif

les conditions de dépôt de demande :

- **être adhérent** à Vacances Ouvertes,
- **participer à un atelier d'échange de pratiques** de trois jours sur le montage de projet vacances (détails à l'intérieur),
- **évaluer vos actions** (notamment en répondant à des questionnaires),
- **mettre ponctuellement votre savoir-faire à disposition d'autres structures**, autour de l'idée d'entraide.

Ce document et la fiche jointe de participation à l'atelier sont aussi disponibles
sur notre site internet: <http://www.vacances-ouvertes.asso.fr>

le public concerné par le projet

Des **familles** ou des **adultes seuls** qui ne partent pas ou plus en vacances et qui ne partiraient pas sans une aide.

la nature du projet

Vacances Ouvertes soutiendra, dans la limite de ses moyens, les projets :

- de **vacances en famille**, impliquant un **départ d'au moins 5 jours en France métropolitaine**,
- **montés conjointement** par les futurs vacanciers et les structures qui portent ces projets autour d'**objectifs négociés et communiqués**,
- avec une **participation financière directe significative** des vacanciers, versée **avant** le départ,
- comportant des phases de **préparation collective et participative**,
- ayant un coût maximum de **50 par jour et par personne** (transport, alimentation, hébergement, loisirs et assurances) et donc plus facilement reproductibles par les familles,
- portés par des structures associatives, municipales ou d'insertion par l'économique dans la **limite d'un projet par an et par structure**.

le budget et l'aide financière

Le budget prévisionnel devra faire apparaître la totalité des financeurs sollicités. L'aide apportée par Vacances Ouvertes est versée en **chèques-vacances**, dans le cadre d'un partenariat avec l'ANCV, et en **complément de celle d'autres financeurs**.

l'atelier d'échange de pratiques

Pour vous permettre de **prendre du recul** par rapport à vos pratiques et **rencontrer d'autres professionnels**, salariés ou bénévoles, Vacances Ouvertes vous demande de **participer à un atelier d'échange de pratiques** autour du montage de projet vacances. **L'aide financière est conditionnée par cette participation.**

Avertissez-nous si vous êtes dans une des situations suivantes:

- vous devez participer mais la date ne vous convient pas ou vous avez un empêchement,
- vous venez accompagné(e) d'une autre personne,
- l'atelier est facultatif pour vous, faites-nous connaître votre décision dans tous les cas.

Cet atelier vous concerne personnellement si vous suivez de près le montage du projet. Il concerne également toute personne intéressée pour échanger avec

d'autres, Vacances Ouvertes souhaitant particulièrement encourager la participation des bénévoles ou futurs vacanciers très impliqués dans le montage du projet.

Attention, si vous y avez personnellement participé deux fois, l'atelier est facultatif.

- Trois choix sont alors possibles :
- faire bénéficier le groupe de votre expérience et assister à l'atelier,
 - participer, à Paris, à un groupe d'échange de pratiques sur une thématique qui vous intéresse (vous serez informé du programme),
 - ne pas participer cette année.

Cet atelier est gratuit. Ce sont **2 jours entre le 15/03 et le 6/04** et **1 jour à l'automne**. Il se tiendra à Paris, Lille, Bordeaux ou Lyon (en fonction du lieu où vous êtes). Certains défraiements sont possibles.

Les ateliers sont animés par des porteurs de projets ressources du réseau Vacances Ouvertes.

en plus de l'aide financière et de l'atelier

Nous vous proposons de :

- vous aider pour **chercher un hébergement** avec le Service d'Aide à la Recherche d'Hébergement (S.A.R.H). Vous trouverez une présentation du service jointe. Attention, les disponibilités les plus intéressantes sont réservées avant fin février,
- avoir accès à l'intégralité du **site internet** pour les structures connectées,
- recevoir la **Lettre VO**, des **études**, le **programme de formation...**,
- participer à un **concours photos**, ouvert aux vacanciers des projets financés, doté de prix en chèques-vacances. Il constitue une opportunité de rencontre entre familles après le séjour pour, peut-être, préparer de nouvelles vacances.
- bénéficier, sur demande, des **services** de Vacances Ouvertes pour notamment intervenir localement, aider à convaincre et mobiliser des partenaires autour des vacances familiales...
- participer à la **journée annuelle de rencontre** de l'ensemble des acteurs.

la démarche à suivre :

- 1** – Vérifiez que vous êtes bien **adhérent** et, pour les structures financées en 2003, que vous nous avez bien **envoyé les bilans demandés**.
- 2** - **Avant le 31 janvier 2004**, envoyez-nous, par courrier ou mieux par mël, la feuille d'inscription à l'atelier d'échange de pratiques (disponible sur notre site).
- 3** – **Avant le 28 février 2004**, le cachet de la poste faisant foi, envoyez-nous un **projet sur papier libre**, même s'il n'est pas finalisé. **Précisez le montant** que vous souhaitez nous demander.
- 4** – **Vous recevrez une invitation à participer aux deux premiers jours d'atelier** d'échange de pratiques, environ un mois avant sa date. L'atelier est un espace d'expression qui n'a pas de lien direct avec la demande de financements.
- 5** - Une **instruction** de votre demande de subvention sera menée **par téléphone entre mars et fin mai 2004** après une prise de rendez-vous.
- 6** – La **décision vous est notifiée par courrier** dans la semaine qui suit l'instruction.
- 7** – Si elle est positive, le **versement de la subvention** se fera sous forme de **chèques vacances**, dès **réception des documents demandés**.

qui contacter ?

Pour vos projets :

François ANQUETIL - 01 56 03 92 97

fanquetil@vacances-ouvertes.asso.fr

Kamel TALBI - 01 56 03 92 99

ktalbi@vacances-ouvertes.asso.fr

Marine AUBERT (à Lille) - 03 20 10 01 89

maubert@vacances-ouvertes.asso.fr

Pour le S.A.R.H.

Christelle SEGUIN - 01 56 03 92 92

cseguin@vacances-ouvertes.asso.fr

Comment nous faire parvenir les documents:

La fiche d'inscription à l'atelier:

- par courrier ou fax à partir du formulaire joint ou du formulaire sur notre site internet,
- par mël à partir de notre site internet, (suivre les indications) ou directement à l'adresse suivante en mettant vos prénom, nom, coordonnées complètes à : ktalbi@vacances-ouvertes.asso.fr.
- en dernier recours, par téléphone

Votre projet vacances :

- par courrier,
- encore mieux, par mël à l'adresse suivante : fanquetil@vacances-ouvertes.asso.fr
- par fax.

quelques repères pour situer votre projet

Les chiffres et ratios ci-dessous sont extraits de l'étude statistique annuelle. Ils sont donnés à titre indicatif pour vous aider à vous situer dans la mise en place de votre action.

Quelques coûts moyens:

En 2003, le coût moyen d'un séjour, d'une ou deux semaines en général, a été de 36 € par jour et par personne (hébergement, alimentation, transports, loisirs, assurances ...).

Les financeurs:

A part les vacanciers eux-mêmes et Vacances Ouvertes, qui est intervenu en moyenne à hauteur de 10 % du budget, la CAF est le financeur le plus souvent engagé dans les actions (bons vacances, autres aides à la personne, subventions au projet). Viennent ensuite les collectivités locales (communes et départements). A noter que dans plus d'un projet sur deux, des actions d'autofinancement sont mises en place avec les familles.

Les modes d'hébergement:

Les villages de vacances sont encore les plus prisés en 2003.

La participation financière des familles:

Dans près de deux tiers des actions, les familles ont financé au moins 15 % de leur séjour (hors bons vacances et éventuelles actions d'autofinancement).

Les destinations:

Environ un tiers des séjours se sont déroulés dans un rayon de 250 km autour du lieu d'habitation. La mer reste la destination de prédilection pour plus de la moitié des séjours.

Les moyens de transport:

Les transports collectifs routiers (autocar et minibus) sont encore les plus utilisés.

Les structures:

Trois quarts des actions sont montés par des structures associatives et près d'un cinquième par des structures municipales.

90 % des structures sont implantées sur des sites en géographie prioritaire (politique de la ville).

9 % ont monté une action de vacances familiales pour la première fois.

Merci aux structures qui en 2003 nous ont renvoyé tout ou partie des chèques-vacances que nous leur avons attribués et dont elles n'avaient pas eu besoin.
Grâce à ces renvois, nous avons pu financer d'autres projets.

ANNEXE 3 :

Liste des publications Vacances Ouvertes

Guides

- Guide Vacances Familles
- Les cahiers du départ autonome - collection complète
- Le cadre juridique du départ autonome des jeunes
- Guide des guides vacances

Mise en œuvre de dispositifs

- ADAJ - Architecture de Dispositif pour l'Autonomie des Jeunes

Ouvrages

- Du projet de vacances au départ des familles – 21 chroniques
- Incitation au départ en vacances des non partants - Rapport au Conseil National du Tourisme, réalisé par Vacances Ouvertes - La Documentation Française
- Coordonner et optimiser les aides au départ en vacances des familles - Rapport au Conseil National du Tourisme, réalisé par Vacances Ouvertes

Bilans statistiques des campagnes

- Départ en vacances des familles – données chiffrées campagne d'aide aux projets
- Bilan statistique des opérations Sac Ados
- Région Nord-Pas de Calais, départ en vacances familles et jeunes
- Service d'aide à la recherche d'hébergements

Études

- 15 ans à la croisée du tourisme et du social – Vacances Ouvertes 1990-2005
- La place des pères dans les projets de vacances familiales
- Vacances en famille : effets et ricochets
- Le départ individuel : un modèle d'autonomie ?
- Le projet de vacances à l'épreuve du groupe de pairs
- "Papa, Maman, la mer... et moi" La question des relations parents-enfants dans les dispositifs de départs en vacances familiales
- Les motivations des familles et les objectifs des professionnels dans les projets de départ en vacances
- Sous l'épargne... les vacances
- Vacances familiales collectives : construire le groupe pour réussir le projet
- Actions Vacances : jusqu'où garantir les risques sans tuer les projets
- Montages financiers, engagement et dynamique d'insertion
- Premières vacances entre jeunes. Étude exploratoire sur les dispositifs jeunesse de départ autonome des jeunes
- Grandes Vacances, petits boulots
- Tickets et passeports loisirs - les dispositifs d'aide aux loisirs de proximité des adolescents
- L'accueil des familles dans les hébergements de vacances – Compte rendu de la rencontre nationale 1997

